**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 – URCA**
**DU 3 AU 10 DECEMBRE 2026**
**PROFESSION DE FOI**



# DEFENDRE NOS METIERS
# SE BATTRE POUR NOS DROITS

## Pourquoi voter au CSA ?

Le **Comité social d'administration (CSA)** d'établissement est l'instance où les représentant·es des personnels sont consulté·es sur les **projets de l'administration qui concernent directement notre travail**. Contrairement aux conseils centraux (CFVU, CR, CA), le CSA n'est pas une instance de gouvernance de l'Université : il est là pour faire peser la voix des personnels sur les choix qui concernent leurs **emplois, leurs rémunérations, leurs conditions de travail et leur santé**. Au CSA, les élu·es du SPURCA-CGT agiront en toute **indépendance** de la gouvernance de l'Université pour y défendre les intérêts des personnels et construire le **rapport de force** nécessaire pour les faire respecter.

**Le CSA d'établissement compte 10 sièges de représentant·es des personnels**. Ces sièges sont répartis entre les organisations syndicales proportionnellement aux résultats obtenus lors du scrutin. **Plus une liste recueille de voix, plus elle obtient de sièges au CSA.**

## UN MÊME COLLECTIF POUR DÉFENDRE TOUS LES PERSONNELS

Enseignement, recherche, administration, accompagnement des étudiant·es, fonctionnement des formations, des laboratoires, des bibliothèques, des services et des campus : **tous nos métiers sont indispensables au fonctionnement de l'Université.**

**Le SPURCA-CGT défend tous les personnels quels que soient leur métier, leur statut ou leur lieu de travail.** Nous sommes convaincu·es que la défense de nos droits passe par **la solidarité entre tous les personnels.** C'est pourquoi, nous avons constitué une liste égalitaire entre les personnels BIATSS et les enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es. Notre liste rassemble des collègues **de différents métiers, statuts, composantes et sites, titulaires comme contractuel·les.**

**Le nombre de voix obtenues déterminera combien de candidat·es de notre liste siégeront au CSA, en suivant l'ordre de la liste. Mais le travail au CSA ne reposera pas uniquement sur les élu·es.** Toutes et tous les collègues de notre liste se sont engagé·es à travailler collectivement pour faire remonter les questions et les difficultés de leurs services, composantes et laboratoires, préparer les réunions du CSA pour y porter la voix des personnels, et informer des positions défendues par la CGT au CSA et des décisions prises.

## AU CSA COMME SUR LE TERRAIN,
## UN TRAVAIL SYNDICAL MÉTHODIQUE ET COLLECTIF

## LA FORCE DU PREMIER SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans son action auprès des personnels de l'URCA, le **SPURCA-CGT bénéficie des moyens et de l'expérience de la CGT, premier syndicat de la fonction publique, et de sa fédération FERC Sup**.

Très concrètement, le SPURCA-CGT dispose de ressources solides pour agir avec détermination : des **représentant·es formé·es, une assistance juridique spécialisée pour analyser les décisions de l'administration, des moyens d'accompagnement et de défense, individuels comme collectifs.**

## LES CANDIDATES ET CANDIDATS CGT-SPURCA AU CSA

| Enseignant·es et Enseignant·es-chercheur·es | Personnels Bibliothécaires, Ingénieurs, administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé |
|---|---|
| 01 Samia BENALLAH - CRIEG / IUT Châlons-en-Champagne | 02 Benjamin PEUCHERET - Direction du Numérique |
| 03 Julien MOUCHETTE - CRDT / UFR DSP | 04 Hnia AIT AMMAR - Direction des Achats et des Marchés |
| 05 Sylvia CHALENÇON - CReSTIC / IUT RCC | 06 Lyazid OULD AMER - Imprimerie Pôle Santé |
| 07 Camila OROZCO-ESPINEL - CRIEG / IAE | 08 Jessica PILLOT - Direction des Affaires Financières |
| 09 Xavier LAFONTAINE - CRIMEL / UFR LSH | 10 Virgine MONTERRIN - Agence Comptable |
| 11 Yann DYONIZIAK - C2S / UFR LSH | 12 Yasmina GUERINE - UFR SEN |
| 13 Elsa GATELIER - PSMS / UFR STAPS | 14 Bernadette BOURGAULT - IUT RCC |
| 15 Cheikhna DIAGANA - ITheMM / IUT RCC | 16 Sébastien CAMUS - INSPE REIMS |
| 17 Julie BAUDRY - IUT RCC | 18 Aymeric NOUAILLE - Pôle Santé |
| 19 Ivelina IVANOVA - ITheMM / IUT RCC | 20 Philippe DONY - ITheMM |

## LES CANDIDATES ET CANDIDATS CGT-SPURCA A LA CPE ITRF

**La Commission paritaire d'établissement (CPE) représente les personnels ITRF sur les questions individuelles relevant de leur carrière.** Les représentant·es élu·es peuvent notamment accompagner et défendre les collègues dans certaines procédures et recours.

| Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C |
|---|---|---|
| 01 Nathalie HUMBERT - ASI | 01 Chris LELONG - ITRF | 01 Yasmina GUERINE - ITRF |
| 02 Benoit JARLOT - IGE | 02 Isabelle MOUTON - ITRF | 02 Bertrand CAMARA - ITRF |
| 03 Hnia AIT AMMAR - IGR | 03 Benjamin PEUCHERET - ITRF | 03 Jacqueline SCHAEFFER - ITRF |
| 04 Emmanuel MESNARD - IGR | 04 Bernadette BOURGAULT - ITRF | 04 Fatima DERDABI - ITRF |

Je vote CGT

**S'INFORMER - NOUS CONTACTER - AGIR**

**CLIQUEZ OU SCANNEZ** 👉